



COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le trente septembre deux mille vingt et un, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en séance à ordinaire sous la présidence de Monsieur Bruno CHALAYER, Maire.

Étaient présents : Mrs CHALAYER B., LICTEVOUT F-X (arrivé à 19h20), MICHALET G., GILLET C., FRANC N., BOUGAMONT S., REYNAUD P. et Mmes VIRIN E., HERNANDEZ M., PION E., TEBIB S.

Absentes excusées : Mmes CONTINI V., PEREIRA A., PHILIPPE M-F

Secrétaire de séance : M. Norbert FRANC

Après avoir approuvé le procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2021, le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

I. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE PRIMAIRE DE RIVAS

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € est octroyé à l'école primaire de Rivas.

II. ADHESION AU SERVICE D'ASSISTANCE A LA GESTION ENERGETIQUE DU SIEL-TE (SAGE)

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion au service d'assistance à la gestion énergétique et à son module de télégestion mise en place par le SIEL.

III. INTERVENTION D'UN AGENT DU CDG42 POUR UNE MISSION D'ARCHIVAGE

Le Centre de Gestion de la Loire est mandaté pour poursuivre la mission d'archivage de manière régulière après la première phase de classement. Cette nouvelle mission s'établira une durée de 3 ans avec 2 jours d'archivage par an.

IV. QUESTIONS DIVERSES

⇒ Rapporteur Bruno CHALAYER, Maire

⇒ Abribus : La Région Auvergne Rhône Alpes installera 2 abris bus : aux Plagnes - RD1082 et chemin des Écoliers. Elle en assurera l'entretien. La Commune doit faire réaliser une dalle béton pour l'abri du chemin des Écoliers.

⇒ CCAS : ▪ Journée du CCAS pour les rivatiers de + de 65 ans : Vendredi 10 Décembre 2021

 ▪ Dans le cadre de la semaine bleue, le Lundi 04 Octobre aura lieu en partenariat avec la section esthétique du lycée JB d'Allard un après-midi bien-être

⇒ Bar-Restaurant de Rivas : Le cabinet d'avocats préconise de ne rien faire et de laisser le bail aller à son terme.

⇒ Cheminement piéton chemin des Chênes - parc de loisirs : rdv Vendredi 08 Octobre avec le propriétaire du terrain

⇒ Etude sur le très bas débit - SIEL : il s'agit d'ondes très faibles. Technologie servant pour les objets connectés.

⇒ GEMAPI : « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ». Cette compétence n'étant plus gérée par l'Etat mais par les intercommunalités, il faut donc trouver le financement pour exercer cette nouvelle compétence. Une taxe « GEMAPI » sera très vraisemblablement intégrée sur la taxe foncière. Le montant n'est pas connu à ce jour.

⇒ Rallye Charbonnières-les-Bains : Beaucoup de rivatiers présents pour admirer les voitures qui se sont arrêtées au parc de loisirs.

⇒ Départ de Sylviane Chavand : tour de table de la carte de remerciement.

⇒ Rapporteur Estelle VIRIN, 1^{ère} Adjointe

⇒ Protocole sanitaire à l'école : les conditions sanitaires s'améliorant, les élèves (uniquement) n'auront plus l'obligation de port du masque.

⇒ Service périscolaire : le personnel sera en grève le 05 octobre. De ce fait il n'y aura ni cantine, ni accueil périscolaire.

⇒ Conseil d'école : Mardi 09 Novembre 2021 à 18h à la Salle d'Animation Rurale de Rivas.

⇒ Bulletin municipal : la commission « Communication » sera prochainement convoquée pour travailler sur l'élaboration du prochain numéro du bulletin municipal.

⇒ **Rapporteur François-Xavier LICTEVOUT, 2^{ème} Adjoint**

⇒ Urbanisme : beaucoup de demandes en 2021.

⇒ Comité de pilotage CCFE pour transfert de la compétence Assainissement : transfert de compétences en 2026.

⇒ Réunion référent tri CCFE : La collecte et le traitement des déchets coûtent très cher. CCFE a une réflexion sur un système d'harmonisation (entre taxe et redevance) pour toutes les communes de son territoire. Dossier compliqué.

⇒ **Rapporteur Georges MICHALET, 3^{ème} Adjoint**

⇒ L'Ilot Vert : rappel des 2 réunions publiques du 05 et 07 octobre 2021.

⇒ **Rapporteur Christophe GILLET, 4^{ème} Adjoint**

⇒ Travaux École : les travaux d'électricité, de climatisation et de peinture sont terminés. Il manque la porte où le délai de livraison n'est pas encore connu à ce jour. Des malfaçons ont été constatées sur la plateforme élévatrice : la reprise de celles-ci ne devrait pas être terminée avant 2022.

⇒ STEP : Devis validé pour installation d'un grillage et de 2 portails. Le but est de délimiter le bâtiment des services techniques et le site de traitement des eaux.

⇒ Aménagement route de Cuzieu : Le bureau d'études a transmis le Dossier de Consultation des Entreprises -DCE. Une réunion est prévue mi-octobre avec le Département pour le calage des travaux.

⇒ Fuite eau toiture école : le problème vient des panneaux photovoltaïques qui sont gérés par le SIEL. Des plaques seront installées autour des panneaux pour renforcer leur étanchéité. Il a été demandé aux services du SIEL de procéder à ces travaux lors de vacances scolaires.

⇒ Aménagement chemin des Trois Maisons : Projet pour installer 2 dos d'âne.

⇒ Chemin des Chênes : Reprise de plaques d'égout.

⇒ Plantation Parc de Loisirs : concerne la plantation de 6 arbres. Devis refusé car jugé beaucoup trop cher (environ 4 000 €).